



## COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL en date du VENDREDI 16 OCTOBRE 2015

*Date de convocation* : 9 octobre 2015

**Etaient présents** :

M.DUBOIS Pierre, Maire ; MAUBOUSSIN Rémy, Mme RAYNAUD Magali, adjoints ; MM. BONSERGENT Damien, BERTHO Yves, Mmes BRESTEAU Aude, CERVellini Chantal DEGROUAS Marie-Jeanne & DUFOURD Marjoleine

Formant la majorité des membres en exercice.

**Absents et excusés** : M. ROBIN Olivier, Mmes RIVOL F (pouvoir à M. Mauboussin) & BOULARD C.

**Absent** : M. MONGUILLON Julien

Madame Marie-Christine RAYNAUD, attachée territoriale assistait également à la séance.

Monsieur Pierre DUBOIS, Maire, ouvre la séance à 19h dans la salle du conseil municipal; Il procède à l'appel des membres du conseil municipal.

Le Conseil Municipal a désigné Mme DEGROUAS Marie-Jeanne, secrétaire de séance.

Monsieur DUBOIS rappelle l'ordre du jour :

- \* Modification des statuts de la 4C
- \* Noël des Ecoles
- \* Projets 2016 : orientation budgétaire
- \* Loi NOTRe relative au budget annexe du CCAS
- \* Tarifs réglementés de vente d'électricité pour les sites ayant une puissance souscrite supérieure à 36kVA
- \* Affaires et questions diverses

### **1/ Modification des statuts de la 4C**

Monsieur le Maire expose aux membres du conseil municipal que le conseil communautaire a décidé lors de sa dernière séance de modifier ses statuts afin d'étendre la compétence équipements sportifs d'intérêt communautaire dans le cadre d'un projet de construction d'un second gymnase intercommunal.

Vu le rapport de Monsieur le Maire rappelant la réflexion conduite depuis 2012 par la communauté de communes concernant la construction d'un second gymnase afin de répondre à la demande des associations, le rapport final du diagnostic sur les infrastructures sportives et culturelles élaboré par le C.E.A.S. en 2013, la décision du conseil communautaire en date du 24 novembre 2014 décidant par 18 voix pour et 14 contre d'implanter le futur gymnase à Domfront en Champagne, les démarches effectuées en vue d'acquiescer un terrain destiné à la construction de la future infrastructure sportive sur la commune de Domfront-en-Champagne,

Vu les statuts actuels de la communauté de communes :

Art. 2.3. - Compétences facultatives : « EQUIPEMENT, GESTION ET ENTRETIEN DE LA SALLE POLYVALENTE JOËL LE THEULE DE CONLIE ET DU TERRAIN DE SPORT ATTENANT AU COLLEGE ANDRE PIOGER DE CONLIE.

. EQUIPEMENT, GESTION ET ENTRETIEN DU TERRAIN DE SPORT DE CONLIE SITUÉ ROUTE DE SAINTE SABINE »

Vu l'article L. 5211-17 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil Communautaire en date du 14 septembre 2015 décidant la modification des statuts de la communauté de communes de la Champagne Conlinoise, notifiée le 17 septembre 2015 aux communes adhérentes, décidant d'étendre la compétence au niveau des équipements sportifs comme suit :

« Construction, aménagement, gestion et entretien d'un gymnase intercommunal situé Route de la Quinte à Domfront-en-Champagne »,

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte** la modification des statuts de la communauté de communes de la Champagne Conlinoise proposée, afin qu'elle se dote dans ses compétences facultatives, de la compétence « Construction, aménagement, gestion et entretien d'un gymnase intercommunal situé Route de la Quinte à Domfront-en-Champagne ».

## **2/ Noël des Ecoles**

Monsieur le Maire rappelle que, chaque année, la commune alloue des crédits pour le Noël de l'école de Lavardin ; traditionnellement, il est alloué 8€ / élève ;

L'école de Lavardin compte cette année 65 élèves ;

Il est proposé soit de reconduire cette somme, soit d'allouer, exceptionnellement pour 2015, la somme de 9€/élève ;

Après débat, le CM, à la majorité, décide d'allouer 9 € / élève de crédits pour le Noël de l'école, soit la somme de 585 €

## **3/ Projets 2016 : orientation budgétaire**

Monsieur le Maire propose aux membres du CM une réflexion sur l'orientation budgétaire pour l'année 2016 ; il invite chaque membre à proposer différents projets ;

Voici les projets proposés :

- Une deuxième aire de jeux ;
- L'aménagement du bas du bourg (RD46)
- Un éclairage public le long du chemin piétonnier dans le lotissement ;
- Ravalement de l'église ;
- Radars ;
- Affichage public lumineux ;
- Extension de la salle polyvalente + mobilier (tables,...)

La commission finances analysera les différentes possibilités d'investissement avant d'établir le budget primitif 2016.

## **4/ Loi NOTRe relative au budget annexe du CCAS**

Monsieur le Maire informe : L'article 79 de la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République supprime l'obligation pour les communes de -1500 habitants de disposer d'un budget annexe CCAS.

Un mail de M. Chaigneau, comptable, invite les Communes à prendre toutes dispositions nécessaires avant le 31 décembre 2015 pour supprimer ce budget ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents, de maintenir ce budget annexe ;

La commission administrative du CCAS continuera d'étudier les différents dossiers déposés.

## **5/ Tarifs réglementés de vente d'électricité pour les sites ayant une puissance souscrite supérieure à 36 kVA**

Monsieur le Maire expose aux membres du conseil municipal que dans le cadre de l'ouverture à la concurrence du marché français de l'énergie, les tarifs réglementés de vente d'électricité prendront fin à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016 pour tous les sites ayant une puissance souscrite supérieure à 36Kva.

La commune est concernée pour l'abonnement électrique à la salle polyvalente ;

Monsieur le Maire présente aux élus la proposition d'EDF ; celle-ci est proposée pour une durée de 36 mois avec un volume annuel total d'environ 25 390 kWh avec un prix de marché fixe pendant toute la durée du contrat

Après analyse de cette offre, et, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer le contrat de fourniture d'électricité avec EDF pour le site de la salle polyvalente dans les conditions particulières présentées

## 6/ Affaires et questions diverses

Distribution des sacs estampillés de la 4C pour le ramassage des ordures ménagères : une permanence sera tenue par les élus les samedi 5 et samedi 12 décembre 2015 de 9h à 12h pour que chaque foyer puisse venir retirer leurs sacs.

Permanences pour les élections régionales des 6 et 13 décembre : un premier tableau est établi pour définir les permanences de chaque élu au bureau de vote les dimanches 6 et 13 décembre 2015 ;

Carrière de Cures : M. le Maire donne lecture d'un courrier préfectoral du 22 septembre dernier ; celui-ci informe la commune que la société Pigeon Granulats Centre Ile de France ne donne plus suite au projet d'extension de la carrière de Cures au lieu-dit « La Petite Champagne »

Camion Pizzas : M. le Maire informe les élus que dans un mail du 29 septembre dernier, les responsables du camion pizza Il Grando cessaient leur activité sur notre commune ; l'activité étant insuffisante sur notre commune ;

Commune du Tronchet: M. le Maire fait part aux élus du courrier de la mairie du Tronchet concernant la rénovation de leur église ; compte tenu de leurs faibles moyens (151 habitants), elle sollicite les élus et les habitants des communes voisines à souscrire un don à la Fondation du Patrimoine. Le CM ne donne pas suite à cette sollicitation.

### Tour de table des Elus :

Marie-Jeanne DEGROUAS réitère son problème de visibilité à l'intersection de la RD 46 et la voie communale du « Tertre Hariot » ainsi que le problème de téléphonie lié à ces nombreuses branches sur la ligne ; le CM invite Mme Dégrouas à prendre contact directement avec les propriétaires.

Yves Bertho fait un bref résumé de la commission environnement de la 4C, il rappelle aux membres du CM la date de la prochaine réunion de la commission environnement communale le 2 novembre à 18h à la mairie.

Marjoleine Dufourd fait part d'une demande de plusieurs familles : est-il possible de faire une facture mensuelle regroupant la cantine et la garderie ? (au lieu d'une facture bimensuelle pour la garderie) ; après débat, la prochaine facturation de la garderie sera mensuelle ; le règlement intérieur de la garderie sera mis à jour. ; il est également fait remarque le délai très court pour le règlement des dernières factures d'eau (- de 10 jours).

Chantal Cervellini fait part de la manifestation d'anciennes voitures qui s'est arrêté le 27 septembre dernier ; elle regrette le manque de publicité

Damien Bonsergent demande si l'accès dans le bourg de Domfront va rester en sens interdit ; cela est gênant pour les habitants de Lavardin, notamment avec pour les véhicules avec une remorque ; le renseignement sera pris par M. Mauboussin auprès de M. Guyomarch, Maire de Domfront ;

Pierre Dubois rappelle que la commune a prêté, au comice de Degré, l'ensemble des tables et chaises de la salle polyvalente ; or, cinq tables ont été cassées ; M. le Maire propose de présenter la facture pour ces 5 tables à l'association du comice de Degré ; après débat, l'ensemble du CM valide cette proposition. Mme Rivol est chargée de cette démarche.

Rémy Mauboussin, à la demande de Christelle Boulard, demande à l'ensemble des élus s'ils ont eu des contacts, des demandes de la part des ados concernant le local jeunes. Aucun élu n'a été contacté ; il est proposé de vider ce local et de le réorganiser pour s'en servir autrement (lieu de réunions pour les associations ?) ; la Commission « jeunesse » se réunira pour une nouvelle organisation de ce bâtiment.

Présentation d'un devis pour l'achat de corbeilles extérieur, de 5 tables légères, d'un cendrier mural pour la cantine et d'un chariot pour le chargement des chaises à la salle ; devis validé pour un montant total de 1065.40 € HT

Prochains CM : 20 novembre, 15 janvier, 26 février et 8 avril, tous à 19h

Séance levée à 21 Heures 15